

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 07 janvier 2025
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	22 + 6 pouvoirs	26 décembre 2024	30 décembre 2024

N° délibération	Objet
2025-009	Désignation des membres au conseil d'exploitation de la régie Eau et Assainissement

Le 07 janvier 2025 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND

BRENNILIS : Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Marc QUEMENER, Gérard TOSSER, Claude MOREL, Marie-Brigitte BRETHERS

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU

LOQUEFFRET : Alain HAMON, Louis-Marie LE GUILLOU

PLOUYE : Arnaud COZIEN, Grégory LE GUILLOU

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL

Pouvoirs : Barbara PERRON à Brigitte COURBEZ, Eric PRIGENT à Hubert LE LANN, Philippe ROBERT-DANTEC à Anne ROLLAND, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN, Jean LE GAC à André PAUL

Secrétaire de séance : Jean-Yves CRENN

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

Monsieur le président rappelle à l'assemblée que les compétences Eau et Assainissement ont été transférées à la communauté de communes Monts d'Arrée Communauté au 01 janvier 2025 selon l'arrêté préfectoral du 25 avril 2024 portant modification des statuts de la communauté de communes en ce sens.

Suite à la délibération n° 2024-078 du 26 novembre 2024 qui acte la création d'une régie des services de l'Eau et de l'Assainissement, le président propose, comme le prévoit les statuts de la régie, que le conseil communautaire désigne les membres du Conseil d'Exploitation (CE).

Le CE assurera la gestion de la régie eau et assainissement, sous son autorité et celle des membres du conseil communautaire.

Envoyé en préfecture le 09/01/2025

Reçu en préfecture le 09/01/2025

Publié le

ID : 029-200067197-20250107-2025009-DE

La composition du conseil d'exploitation qui comprend deux collèges est la suivante :

- Un membre élu par commune du territoire soit douze membres élus
- Deux membres non élus au conseil communautaire et représentants les associations liées à la protection de la ressource en eau et/ou la protection des consommateurs/usagers et dont le siège se situe sur le territoire de Monts d'Arrée Communauté.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés

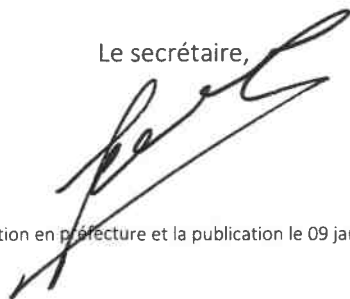
Désigne les élus suivants membres du conseil d'exploitation :

Commune	NOM Prénom
Berrien	LE LANN Hubert
Bolazec	JEZEQUEL Coralie
Botmeur	FAUJOUR Jean-Yves
Brasparts	ROLLAND Anne
Brennilis	MANAC'H Alexis
Huelgoat	QUEMENER Marc
La Feuillée	DUMONTEIL Jean-François
Lopérec	CRENN Jean-Yves
Loqueffret	HAMON Alain
Plouyé	COZIEN Arnaud
Saint-Rivoal	TOULLEC Mickaël
Scrignac	PAUL André

Les membres non élus ne sont pas désignés ce jour car la collectivité n'a pas connaissance d'associations liées à la protection de la ressource en eau et/ou à la protection des consommateurs usagers dont le siège se trouve sur son territoire.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

Le secrétaire,



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 09 janvier 2025